

## Période de questions

### Politiques publiques et projets d'aménagement mettant l'équité en santé au premier plan

#### 1. Existe-t-il des moyens ou outils pour toucher les acteurs « moins concernés » par les projets urbains comme la Traversée du Coteau?

Oui. Une partie de la solution réside, entre autres, dans l'approche participative. Du moment qu'on envisage une transformation de l'espace public, il est important de consulter en amont les différentes parties prenantes qui pourraient être impactées par le projet, notamment les automobilistes. Mobiliser et inclure les personnes concernées dans le processus de conception peut susciter non seulement une meilleure adhésion au projet, mais une plus grande sensibilisation à la mobilité active.

Des mesures locales peuvent aussi être prises pour renforcer l'adhésion aux projets priorisant les usagers de la mobilité active comme de la nouvelle signalisation, des campagnes d'information, une présence policière accrue, etc.

#### 2. Dans les politiques favorables à la santé, y a-t-il autre chose que les transports actifs?

Absolument. On peut d'abord penser au volet alimentation. Beaucoup d'établissements de restauration rapide dans les villes influencent la façon de s'alimenter. La modification du règlement de zonage fait partie d'une mesure pouvant restreindre l'accès à ces établissements, notamment près des écoles, mesure ayant été prise par l'arrondissement Côte-des-Neiges.

On peut aussi penser aux îlots de chaleur. Certaines politiques peuvent cibler cet enjeu en s'attaquant aux iniquités en santé. Dans un contexte de vieillissement de la population où les personnes en situation de vulnérabilité sont plus nombreuses, de telles politiques sont nécessaires. Ces dernières peuvent cibler les territoires susceptibles de voir leur température augmenter et agir en bonifiant la canopée, en planifiant de la plantation d'arbres et d'arbustes, en proposant des programmes de dépavage, etc. dans ces endroits.

#### 3. Est-ce que vous savez si certaines villes ont modifié leur réglementation vis-à-vis de l'enjeu des services à l'auto?

Les services à l'auto sont effectivement de plus en plus populaires partout au Canada, et ce, dans plusieurs types de commerces comme les pharmacies, les banques ou les établissements de restauration rapide. Une réflexion a été entamée au Québec pour réduire la permission donnée aux commerçants qui veulent



**BÂTIR ENSEMBLE**

**LA VILLE**

**ACTIVE**

*urbanismeparticipatif.ca*

aménager des services à l'auto. D'ailleurs, certains arrondissements montréalais tels que Saint-Laurent, Verdun, le Sud-Ouest et Rosemont-La Petite-Patrie ont été les initiateurs du mouvement en adoptant un règlement de zonage interdisant ce type d'aménagement.



Centre d'écologie  
urbaine de Montréal



the centre for  
active transportation



Sustainable  
Calgary